



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Politique et réglementation : Val-de-Marne

Question écrite n° 1395

### Texte de la question

Mme Huguette Bouchardeau appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement, sur le projet de création de sept installations classées, dans la zone industrielle vétuste de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), destinées à traiter des produits chimiques à proximité immédiate d'une darse reliée directement à la Seine. Sachant que ces produits sont considérés comme inflammables, toxiques, explosifs, irritants et hypnotiques et que des immeubles d'habitation sont situés à moins de 400 mètres du site concerné, elle lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce projet.

### Texte de la réponse

Reponse. - Une société de travaux publics a déposé une demande d'autorisation portant sur la restructuration de son unité existante de fabrication de résines époxy, mastics, polyuréthane et émulsions bitumineuses. Cette activité est visée par sept rubriques distinctes de la nomenclature des installations classées. L'instruction de cette demande n'est pas terminée. L'attention du préfet du Val-de-Marne a été appelée sur les risques occasionnés par l'installation, qui justifient une surveillance particulière.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Bouchardeau Huguette](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1395

**Rubrique :** Installations classées

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 août 1988, page 2304